

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AVRIL 2018

RAPPORT D'ORIENTATION DES ACTIVITÉS 2018

ANNEXE : ENVIRONNEMENT & CONSOMMATION RESPONSABLE

Notre feuille de route 2018 reprend les objectifs du rapport d'orientations fédéral 2017-2022, remettant « le consommateur au centre de nos actions » et oeuvrant « pour une consommation plus responsable », en se préoccupant de la santé des consommateurs, de leurs attentes sociétales notamment en matière d'environnement. Les combats choisis pour l'engagement des bénévoles sont ceux qui auront des retombées concrètes pour les usagers/consommateurs, notamment la qualité de l'eau, la gestion des déchets et l'impact santé des activités qui les entourent, des produits d'usage quotidien et de l'alimentation.

ALIMENTATION / AGRICULTURE / EAU :

Soutenir les campagnes fédérales sur les suites à donner aux États généraux de l'alimentation : demande d'extension de l'étiquetage de l'origine des produits et promotion de l'étiquetage nutritionnel simplifié NUTRISCORE, connaissance de l'offre de la production locale, campagnes « Je consomme au naturel », « Je jardine au naturel » et sur la protection des captages prioritaires (Journée mondiale).

Participer aux actions préventives nutritionnelles (stratégie nutrition-santé du Projet régional santé) et relancer l'offre d'actions éducatives sur « les bons réflexes en matière d'alimentation » (« Rendez-Vous Conso »), auprès des mairies et organismes sociaux.

Rester en alerte maximale sur la protection de la ressource en eau : poursuivre nos recours contre les insuffisances réglementaires notées en CoDERST, réagir sur les informations sanitaires relatives aux réseaux d'eau potable et défendre les usagers domestiques dans leurs combats pour la sécurisation de leur service de l'eau, diffuser un bilan des mesures de protection prises depuis une dizaine d'années.

Porter la voix des usagers domestiques dans les lieux de discussion des actions locales de gestion (SAGE, contrats de rivière), sur les conséquences des réformes en cours (GEMAPI) et sur le prix du service public de l'eau et de l'assainissement,

Informersur les alternatives à l'usage des pesticides par les usagers domestiques (art 8 de la loi 20/03/17 interdisant « l'utilisation et la détention des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants vendus seuls ou en mélange pour un usage non professionnel » à compter du 01/01/19).

CONSOMMATION RESPONSABLE / GESTION des DECHETS :

En soutien aux objectifs fédéraux et locaux de lutte contre les gaspillages, de promotion de l'économie circulaire et en réponse aux modifications de compétence des collectivités :

Participer aux campagnes fédérales d'information des consommateurs et à leurs actions définies en cours d'année sur ces thèmes.

Se mobiliser autour des Plans locaux de prévention des déchets ménagers (attente de la mise en place des « commissions consultatives d'élaboration et de suivi du plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés ») et de l'amélioration de leur gestion par les services publics de gestion des déchets (SPGD) des collectivités : publication de l'étude actualisée et

d'un comparateur sur la REOM incitative courant 2018.

Participer à l'élaboration de stratégies locales ou régionales autour de « l'économie circulaire » et à l'élaboration du nouveau Plan de Prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics.

Diffusion des outils définis par la fédération et par l'union régionale : STOP- PUB , « carnets de courses » (opération régionale d'évitement du « gaspillage alimentaire »).

ÉNERGIES :

Maintenir une très grande vigilance sur le déploiement des compteurs communicants LINKY, en nous appuyant sur les positions fédérales : diffusion de la pétition « Refusons de payer pour Enedis ! ».

Prévention des arnaques dans les énergies renouvelables et la rénovation (y c. de certains professionnels sous labels RGE), avec l'appui de l'Espace info énergie.

RISQUES TECHNOLOGIQUES et DIVERS :

Valoriser les informations recueillies en réunion de CODERST sur ces risques, pour la protection de la santé des riverains au sein des Commissions de suivi de site (CSS), des Plans Particuliers des Risques Technologiques (PPRT), mais aussi les impacts environnementaux des activités économiques (ICPE).

SANTÉ- ENVIRONNEMENT :

Soutenir la campagne fédérale de diffusion d'outils sur les produits toxiques contenus dans les cosmétiques (application « QuelCosmetic ») ou autres produits de grande consommation. Participer aux réunions au titre de l'Union Régionale, visant la diffusion de plans régionaux de prévention en santé environnementale (groupe régional PRSE 3, Conseil d'Administration de l'association Atmo BFC et d'Alterre BFC).

Suivre le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de Dijon.

SERVICES PUBLICS (dont TRANSPORTS) :

Participer à la gestion des services publics locaux, en apportant notre expertise liée aux litiges reçus, dans les CCSPL, dont nous déplorons le faible nombre de réunions,

Participer à l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public,

Participer au titre de l'UR aux comités de lignes ferroviaires T.E.R.

Gérard CLÉMENCIN, référent alimentation/environnement Côte- d'Or